

27 mesures en faveur des personnes âgées



Dabin Le peintre de l'évocation

Page 12

L'Hôtel du Département accueille, du 8 novembre 2003 au 18 janvier 2004, une sélection de peintures réalisées par Joël



Dabin. L'artiste, qui passa une partie de son enfance en Vendée, est souvent revenu y présenter ses tableaux d'un style unique. C'est dans ses souvenirs et ses émotions que Joël Dabin pioche pour réaliser des créations à la limite du réel mais toujours évocatrices d'une scène, d'une ambiance, d'un type de personnage.

Mieux vieillir en Vendée

Vingt-sept nouvelles actions en faveur des personnes âgées : c'est ce que prévoit le grand plan gérontologique 2003 adopté par le Conseil Général et étalé sur les cinq années à venir. Une décision qui fait passer le budget de la solidarité départementale au premier plan puisqu'en 2004, cinq millions d'euros supplémentaires seront dégagés pour financer la mise en place de ces nouvelles mesures. Aide au maintien à domicile, prise en charge de la maladie d'Alzheimer, subventions majorées, réhabilitation ou remise aux normes d'établissements anciens, création de

nouvelles places d'accueil, formation des personnels, développement des réseaux de familles d'accueil, soutien à l'adaptation des logements pour les personnes dépendantes, renforcement des aides à domicile... Ce projet complet est destiné à répondre

à tous les besoins des personnes âgées et à soutenir efficacement leur entourage familial. Un panel de solutions pour vieillir dans de bonnes conditions et un outil précieux pour accompagner et entourer nos anciens, encore et toujours mieux.

A LIRE Pages 6-7

- 27 nouvelles actions en faveur des personnes âgées
- Des logements adaptés à la dépendance
- Une meilleure prise en charge de la maladie d'Alzheimer
- Philippe de Villiers : "Donner aux familles toutes les cartes pour qu'elles jouent pleinement leur rôle".

Maison Mourat Un nectar vendéen "pure souche"

Page 2



Le vin 100% vendéen est arrivé. Elevé en fûts de chênes issus de la forêt de Mervent, le raisin des coteaux de Mareuil de la maison Mourat s'est paré de toutes les saveurs du terroir

vendéen. Robe, corps, nez, parfum... Tout chez lui provient d'ici et on ne s'y laissera pas tromper...

Futur aéroport Page 3

Une rocade entre Montaigu et Notre Dame des Landes est nécessaire.

Prix Entreprendre Page 3

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2004.

Cannabis Page 8

La Vendée passe à l'offensive.

Stephanie Gréau Page 10

Portrait à la volée d'une joueuse de tennis vendéenne.

Semaine de l'Arbre 2003 Un enfant, un arbre



Plus de 1 000 élèves de CM1 et CM2 se retrouveront le lundi 24 novembre au Beignon-Basset, sur la commune du Poiré-sur-Vie, pour une après-midi de plantation. Bottes, pelles et K-way sont de rigueur pour les jardiniers en herbe qui ne sont pas près d'oublier cette sortie originale. Inscrite dans la Semaine de l'Arbre, qui permet chaque année de planter 500 000 arbres dans tout le département, cette après-midi permet de sensibiliser les jeunes Vendéens à la nature. Conseillés et guidés par des professionnels, ils découvriront les besoins de leur environnement, planteront un arbre et repartiront chacun avec un chêne, un frêne ou un noisetier... A la veille de la Sainte Catherine, les conseils d'un pépiniériste pour réussir ses plantations.

Page 4

SOMMAIRE

- Une passerelle pour franchir la Maine à vélo Page 3
- L'A831 se dessine Page 4
- La Vendée mobilisée pour racheter le Vendée Globe Page 4
- Le nouvel Institut Sport Océan est ouvert Page 5
- 70 ha de balade à Saint Mars la Réorthe Page 5
- Passage de l'école du cirque à la Châtaigneraie Page 10
- Jeane Manson à l'affiche des Spectacles de Vendée Page 11

A l'intérieur de ce numéro le programme complet des Spectacles de Vendée 2003/2004

Les Mourat poussent le bouchon un peu plus loin

Soucieux de présenter à leurs clients un vin typiquement vendéo-vendéen, Jean Mourat et son fils Jérémie, propriétaires récoltants à Mareuil, commercialisent cette année leur premier millésime élevé en fûts de chênes vendéens. Le point sur cette initiative qui célèbre les arômes du terroir vendéen... et de lui seul !

Jean et Jérémie Mourat, deux générations de viticulteurs au service des vins de Mareuil.



ses pas dans ceux de son père et de relever avec lui la tradition des crus de Mareuil. Acquéreur en 2000 le château Marie du Fou, transformé jusque-là en laboratoire pharmaceutique, la maison Mourat eut en même temps l'ingénieuse idée de concevoir un vin 100% vendéen.

Du raisin et des fûts 100% vendéens

Le principe : un vignoble du terroir vendéen d'une part, et des fûts en bois de chênes issus de la forêt de Mervent d'autre part, afin de donner à leur nectar un arôme bien de chez eux ! "Cette initiative nous a permis de créer un vin homogène, sans doute parce que le vin et le bois qui le recueille ont grandi

sous le même climat" explique Jérémie Mourat, précisant que sa préférence va définitivement vers ce nectar dont son domaine est l'unique représentant dans le département. "Et ça n'est pas du chauvinisme, car lorsque nous dégustons à l'aveugle mon père et moi, c'est toujours à ce vin-là que nous décernons la palme... Nous ne nous sommes jamais trompés !" Et son père de confirmer, la mine satisfaite. Grand bien leur en a pris puisque après seulement quelques mois de commercialisation, cette fameuse et tant attendue Cuvée des Bastions s'arrache à prix d'or et ses stocks ont été en un rien de temps réduits de moitié... A quand le bouchon en liège vendéen pour parfaire le tableau ?

Les vins Mourat présents sur les meilleures tables

Avec sa vingtaine d'employés, 45 hectares à gérer, une activité bien rôdée entre le négoce et la société d'exploitation et un chiffre d'affaires annuel de 3,9 millions d'euros (soit 25 millions de francs), la maison Mourat sera couronnée dans les cinq prochaines années d'une Appellation d'Origine Contrôlée qui devrait faciliter davantage l'export de leur produit vers l'étranger. Célébrés par de grands sommeliers, partagés aujourd'hui entre les ventes faites à la propriété, dans leur jolie boutique "façon XVI^{ème} siècle" de Mareuil, ou dans les cafés, hôtels et restaurants, les vins Mourat sont également proposés sur les plus grandes tables et notamment chez Georges Blanc*** à Vaonas et à La Tour d'Argent** à Paris. Un gage de qualité qui ne laisse personne indifférent et permet de porter haut les couleurs des grands crus de Mareuil qui, incontestablement, à force d'imagination, de travail et de pugnacité, sont devenus de grands vins... Ces vins dont on se souvient.



Siège social à Mareuil : 02 51 97 20 10

Il y a plusieurs décennies, une épidémie de phylloxéra saccagea totalement les vignes de Mareuil. Bien loin d'imaginer que du raisin pourrait naître à nouveau sur ces terres ruinées, les vignerons délaissèrent ces lieux impraticables qu'ils crurent, sans doute un peu trop vite, définitivement perdus. Cette vague de pessimisme n'atteignit apparemment pas la famille Mourat, bien décidée à redonner force et vigueur à ces coteaux surplombant le Lay et autrefois chargés de grappes sucrées et abondantes.

Replanter sur les vignes d'autrefois

En 1974, Jean Mourat, négociant en vin et œnologue de son état, prit ses quartiers d'hiver à la Ferme d'Ardillers, aux portes de Mareuil. Un domaine où il replanta, sur les vignobles d'origine, une quarantaine d'hectares de vignes lui permettant de mettre chaque année en bouteilles rosé, blanc et rouge des Fiefs Vendéens. Pour perpétuer l'aventure dans le temps, Jérémie, chef de file de la cinquième génération du nom Mourat dans le vin, décida en 1999 de placer

Quand la Vendée devient le Palais des Glaces...

Le plus ancien pâtissier-glacier d'Aizenay, Jean-Claude David, a remporté en mars dernier la première Coupe du Monde des Glaciers. Et, coquin de sort, la compétition se déroulait... en Italie, le pays des "gelatti" par excellence ! Comme quoi, nul n'est prophète en son pays...



Grâce à l'équipe qu'il a conduite à Turin en mars dernier, le glacier agésinate Jean-Claude David a permis à la France de se hisser en haut du podium de la Coupe du monde des Glaciers. Un trophée de taille que bon nombre de professionnels se sont disputés, puisque neuf nations étaient représentées lors de cette compétition : la France, l'Italie, le Maroc, la Suisse, la

Hollande, l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg et la Belgique.

Première compétition... première place

Avec sa sculpture géante en glace hydrique (eau congelée), sa magnifique pièce en sucre, son nougat de chocolat au gingembre ou sa dacquoise citron au sablé breton, l'Equipe de France, habilement conduite par un capitaine déjà titré "Meilleur ouvrier de France des glaciers" depuis 1989, a donné du fil à retordre aux autres concurrents. Pendant onze heures de compétition, Jean-Claude David et ses ouailles n'ont cessé de remuer, mélanger, ôter, décorer pour obtenir, entre autres, la fameuse "Volupté de l'Air" qui leur permit de triompher à cette Coupe du monde. "C'est un honneur pour notre pays que d'avoir emporté cette première place lors de la première édition de cette compétition..." lance Jean-Claude David, satisfait du devoir accompli. "Et bien entendu, la France

reconstituera une équipe en 2005".

Gageons que les glaciers françaises connaîtront le même succès pour la seconde édition de la compétition et laisseront, comme cette année, un parfum d'inoubliable sur les palais internationaux des membres du jury !



Volupté de l'Air, qui a permis à la France d'être sacrée championne du monde.

Mervent Vouvant

L'aménagement touristique a commencé

Au lieu-dit de la Girouette, sur la commune de Vouvant, une zone de loisirs VTT vient d'ouvrir pour les passionnés d'adresse et d'équilibre. D'ici 2004, le centre VTT, situé au cœur du massif forestier, sera aussi équipé d'une piste de Trial pour les spécialistes du franchissement d'obstacle et une autre de Dual Slalom pour les courses de descentes avec bosses et virages. Cet ensemble, réalisé par la Communauté de communes de Fontenay, fait suite à une étude menée par le Conseil Général sur la forêt de Mervent-Vouvant dans le but d'aménager ce site exceptionnel, pour les habitants, les sportifs et les touristes. D'autres actions, choisies par les deux collectivités,

seront réalisées : refonte de la signalisation (2004), développement des activités de loisirs liées à l'eau (2004), création d'un parc Accro Branche (2005), réhabilitation des équipements de découverte et d'accueil de la forêt (2004). Cette dernière action sera prise en charge par l'Office National des Forêts. Le Conseil Général, partenaire de ces réalisations, finance l'ensemble du projet à hauteur de 300 000 euros.



En deux mots

Philippe Legendre proclamé "chef de l'année"

L'année 2003 aura incontestablement été l'année Legendre. En effet, le chef cuisinier vendéen du restaurant parisien "Le Cinq", après avoir reçu récemment sa troisième étoile au guide Michelin, vient de se faire élire par ses pairs "Chef de l'année 2003". Une consécration que l'artiste souhaite partager avec les 75 personnes qu'il dirige en cuisine : "Cette reconnaissance professionnelle est un prolongement pour moi et l'équipe qui travaille à mes côtés, car je ne suis pas seul à mériter les honneurs !"

Les Vendéens, contribuables exemplaires

99,50% des impôts directs -impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle- sont reçus dans les temps (avant le 31 décembre) par le trésorier payeur général vendéen. Avec un si brillant résultat, la Vendée se place en pôle position des départements français dont la moyenne est de 98,15%. Une preuve de civisme tout à l'honneur des Vendéens.



Colloque sur les nations d'Europe et d'Asie

Le 14 novembre prochain à 8h45 se déroulera le colloque "Nations d'Europe et d'Asie : les nouveaux enjeux géopolitiques" organisé par l'ICES.

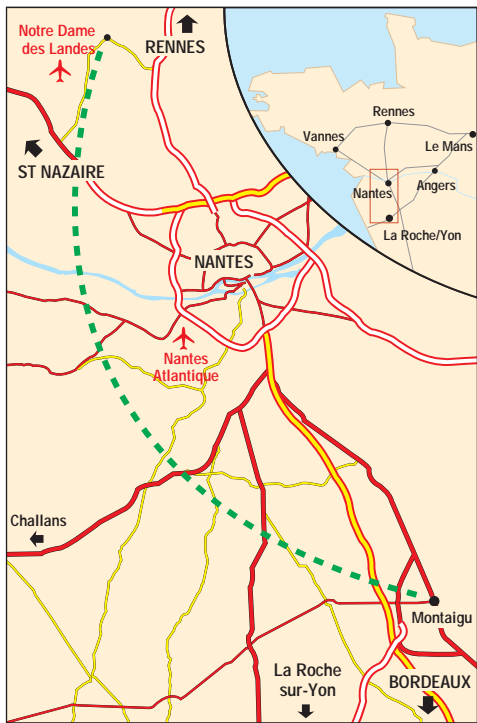
Des intervenants du monde entier sont attendus pour prendre part aux débats, et parmi eux, le docteur en philosophie politique et professeur à Oxford John Laughland ainsi que le professeur Ding Yifan, de l'Institut du développement mondial à Pékin.

A l'ICES :
17, bd des Belges à La Roche
Gratuit pour les étudiants
Adultes : 5€

Renseignements : 02 51 46 12 13

Colloque International de géopolitique

Notre Dame des Landes La Vendée doit être reliée au futur aéroport !



Une nouvelle rocade, à l'ouest de Nantes, est indispensable à la desserte vendéenne du futur aéroport.

Le Conseil Général et les forces vives de la Vendée dénoncent le projet du futur aéroport de Notre Dame des Landes. Raison : l'Etat n'a toujours donné aucune assurance quant à la création d'une nouvelle voie d'accès, routière ou ferroviaire, pour éviter, depuis la Vendée, l'agglomération nantaise.

Deux millions de voyageurs transitent chaque année par l'aéroport Nantes Atlantique, situé au sud de Nantes. Mais une étude a montré que dans dix ans l'aéroport pourrait être saturé. Par ailleurs, le survol de l'agglomération nantaise par les avions pose de plus en plus de problèmes. Depuis plusieurs années, un déménagement est donc programmé vers Notre Dame des Landes. Devant les motifs évidents du transfert, la Vendée avait choisi d'entrer dans le Syndicat Mixte d'Etude regroupant, entre autres, deux régions et sept départements. Mais à une condition : être reliée par route et par voie ferroviaire (Nantes-Notre Dame des Landes) au nouvel aéroport.

Le périphérique nantais déjà saturé

Actuellement, l'aéroport de Nantes Atlantique, situé aux portes de la Vendée, est particulièrement bien desservi pour tous les Vendéens. Treize pour cent des utilisateurs viennent d'ailleurs de notre département... Le site de Notre Dame des Landes se trouve, lui, à vingt kilomètres au nord de Nantes et, si rien n'est fait, les Vendéens n'auront d'autre solution que d'utiliser le périphérique nantais, déjà largement saturé, puisque même le train ne continue pas après Nantes. "Dans cette hypothèse, il faudrait quasiment compter une heure de plus pour rejoindre le nouvel aéroport" s'indigne Yves Gonnord, président de Fleury-Michon.

Un nouveau pont sur la Loire

Devant l'absence d'engagement de l'Etat sur ces deux dossiers (route et voie ferroviaire), que Philippe de Villiers voudrait "siamois" à celui du futur aéroport, le



Photo Aéroport Nantes Atlantique

Conseil Général a décidé de quitter le Syndicat mixte. "L'aéroport n'est plus inter-départemental si tous les départements n'y ont pas accès" faisait-il valoir en renouvelant sa volonté d'être ferme sur ce dossier. "Le désenclavement de la Vendée n'a fait qu'avancer ces quinze dernières années, nous devons tenir bon..." La solution proposée par le Conseil Général de la Vendée et soutenue par le Département de Loire-Atlantique et la Région, serait de créer une deuxième couronne périphérique, qui partirait de l'A83 à hauteur de Montaigu, passerait à l'ouest de Nantes, où elle traverserait la Loire grâce à un nouveau pont, puis rejoindrait Notre Dame des Landes. Cette solution permettrait aussi de désengorger le périphérique nantais et de faciliter les liaisons entre la Bretagne, la Vendée et l'Aquitaine.

Prix Entreprendre en Vendée Entreprises, à vos stylos !

Créé dans le but de promouvoir la Vendée comme département d'accueil des créateurs d'entreprises et de tous les investissements industriels, le prix "Entreprendre en Vendée" entame cette année sa cinquième édition. Entreprises, à vos stylos : les inscriptions sont ouvertes !

Si vous êtes sur le point de créer une entreprise, si votre entreprise relève des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie ou des services aux entreprises, si elle est implantée en Vendée, si vous dirigez une association vendéenne oeuvrant dans le domaine du développement économique, vous êtes un candidat potentiel au Prix Entreprendre en Vendée.

Créé il y a cinq ans, ce prix récompense la réussite d'entreprises vendéennes déjà implantées dans le département, les initiatives locales collectives et tous les projets d'entreprise en phase de création. Un jury, composé de conseillers généraux, chefs

La dernière promotion des lauréats du prix Entreprendre en Vendée.

d'entreprises, directeurs de banques et représentants des institutions professionnelles, se réunira au premier trimestre 2004 afin d'instruire les dossiers et recevoir les candidats. Les différentes entreprises candidates pourront postuler dans cinq catégories : "Meilleur Projet", "Jeune Entreprise", "Initiative Exemplaire", "Qualité Architecturale et Paysagère" et "Action

Les récompenses

Chaque lauréat bénéficie, selon les catégories, d'aides financières de 15 000, 7 500 ou 4 500 € ainsi que d'avantages en nature avec notamment le droit d'utiliser sur ses documents promotionnels la mention "Prix Entreprendre en Vendée 2003 dans la Catégorie...", un reportage filmé sur l'activité de son entreprise, des citations dans les actions de communication départementales...



Associative", ainsi qu'à trois grands prix : "Trophée de l'Artisanat", "Trophée du Commerce" et le très convoité "Grand Prix" remporté lors de la dernière édition par l'entreprise La Boulangère... Qui dira mieux cette année ?

Retrait des dossiers de candidature au secrétariat du concours

Service des Aides Economiques du Conseil Général de la Vendée
40, rue du Maréchal Foch à La Roche sur Yon
Renseignements : 02 51 06 92 32

Plate-forme départementale de reconversion professionnelle

Les difficultés persistantes des industries de main-d'œuvre multipliant les situations critiques, le Conseil Général a pris l'initiative, avec l'Etat et la Région, de mettre en place une plate-forme de reconversion professionnelle pour les salariés licenciés du textile, de la chaussure et de l'ameublement. Située aux Herbiers, dans les locaux de l'ANPE, elle fera office de guichet unique avec pour missions : fédérer l'ensemble des aides financières ou de formation, démarcher les entreprises susceptibles d'embaucher, assurer le lien entre employeurs potentiels et demandeurs d'emploi, conseiller les salariés licenciés...

Deux agents, de l'ANPE et de l'AFPA, connaissant parfaitement l'arsenal des droits et possibilités des salariés, seront chargés de la nouvelle cellule qui sera opérationnelle début 2004 et couvrira l'ensemble du département.

Piste cyclable du haut bocage Le petit pont de bois qui traverse la Maine...

Comme prévu, l'itinéraire cyclable du Haut Bocage s'étoffe. Le prolongement de la piste entre Montaigu et Saint Georges de Montaigu a notamment été spectaculaire puisqu'il a fallu créer une passerelle de 34 mètres pour enjamber la Maine. D'un seul tenant et tout en bois, l'ouvrage est exceptionnel...

Pour relier Saint Georges de Montaigu à Montaigu par une piste cyclable, le passage de la Maine constituait un véritable défi. Comment franchir cette rivière bordée d'arbres, sans gâcher son cachet ou créer une cicatrice dans un si beau paysage ? Le Conseil Général a trouvé la solution en choisissant de poser une passerelle en bois parfaitement intégrée à l'environnement.

Une passerelle en provenance des Pays-Bas

Une structure de 34 mètres de long et 3 mètres de large, entièrement en bois et d'un

seul tenant, a donc été créée aux Pays-Bas et acheminée en Vendée par la route. Arrivée le 1er octobre à proximité de la Maison de la Rivière, elle a été montée sur la berge en deux jours. Le plus spectaculaire a été la pose de cet ensemble impressionnant, ne pesant pas moins de 30 tonnes ! Pour réaliser ce tour de force, une grue, comme il n'en existe que vingt en France, était au rendez-vous... En une heure, la Maine s'est vue enjambée par un petit pont de bois passant au milieu des arbres. Pour cette opération, pas un seul d'entre eux n'a été coupé.



En deux mots

■ Timbre de la cathédrale de Luçon

En octobre 2004, un timbre représentant la cathédrale de Luçon sera édité par la Poste. Faisant suite à une demande de la société philatélique de Luçon, ce timbre sera diffusé sur l'ensemble du territoire national.

■ Les métiers du bâtiment revalorisés

Alors que le plein-emploi est loin d'être réalisé, comment se fait-il que certains secteurs ne trouvent pas d'employés ? Le bâtiment fait partie de ces secteurs délaissés, et le centre de formation du bâtiment, l'Aforbat Vendée, épaulé par la Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) a décidé de réagir. Huit journées d'information pour les chercheurs d'emploi ont lieu en Vendée pour mettre fin aux idées reçues et remettre les métiers du bâtiment à l'honneur.

5 réunions de novembre à janvier : Pays Yonnais : 2 décembre et 13 janvier / Sud Vendée : 27 janvier Est et haut bocage : 18 novembre et 16 décembre - Renseignements : 02 51 62 75 15

■ L'artisanat vendéen continue sa progression

La création d'entreprises artisanales se porte bien. En 2003, plus de 800 nouvelles activités auront ainsi démarré, soit une hausse de 9% par rapport à l'année 2002. Afin de conforter ce dynamisme, la Chambre des Métiers et le Conseil Général vont prochainement mettre en place un dispositif facilitant la cession et la reprise d'activités. Selon une étude publiée récemment, le profil type du créateur d'entreprise artisanale est un homme âgé d'une trentaine d'années, marié et détenteur d'un CAP-BEP.



Semaine de l'Arbre 2003 Un enfant, un arbre...

Plus de 1 000 élèves du Poiré sur Vie et des cantons voisins participeront le 24 novembre à la journée phare de la Semaine de l'Arbre. Chacun plantera son arbre et ramènera chez lui un chêne, un frêne, un noisetier...

réparer les dégâts causés par le remembrement des années 70, est restée d'actualité puisqu'elle permet notamment de résorber le désastre engendré par la tempête de 1999. Collectivités, agriculteurs, particuliers... Cette campagne départementale touche et implique tous les Vendéens, et particulière-

Du 24 au 30 novembre, la Semaine de l'Arbre permettra de planter plus de 500 000 arbres en Vendée. Agir et sensibiliser, tels pourraient être les mots d'ordre de cette semaine annuelle qui, depuis 1989, a déjà permis de planter 6,5 millions d'arbres sur l'ensemble du département. Cette mesure, qui avait pour but de



Depuis 1989, 6,5 millions d'arbres ont été plantés en Vendée.



ment les enfants puisque chaque année 1 000 d'entre eux sont invités par le Conseil Général pour une après-midi de plantation.

1 000 enfants au Poiré-sur-Vie

Cette année, l'opération se déroulera sur le site du Beignon-Basset au Poiré-sur-Vie. Un programme chargé attend les apprentis jardiniers, venus des classes de CM1 et CM2 du Poiré-sur-Vie et des cantons voisins, qui devront participer activement à cette journée en plantant chacun leur arbre sur un terrain de 6 000 m². Après un spectacle ludique et éducatif sur la protection de l'environnement, les enfants passeront à l'action : bottes, K-way, pelles et... en route pour les exercices pratiques ! Les enfants seront accompagnés de professionnels et d'étudiants des filières agricoles ou environnementales, qui sont liés au projet : Office National des Eaux et Forêts, Chambre d'Agriculture, services environnement du Conseil Général et de la commune, lycée agricole et lycée nature... Un goûter viendra clore cette journée qui, pour les enfants, se poursuivra à la maison puisque chacun rapportera un arbre à offrir ou à planter dans son jardin.

René-Charles Marmin, pépiniériste aux Essarts

La Sainte Catherine est le jour idéal pour planter des arbres ?



C'est en effet aux environs du 25 novembre que les arbres, qui n'ont plus de feuilles ou de fleurs à alimenter en sève, peuvent être plantés ou déplantés sans problème. Mais cette période s'étend jusqu'à mars et le dicton ne s'applique qu'aux arbres à racines nues. On peut planter des arbres à mottes de septembre à mai.

Quels conseils pour la plantation ?

- 1- Préparez votre terrain : terrassement, décompactage, apport d'engrais...
- 2- Choisissez des végétaux appropriés à votre environnement. La tendance est aujourd'hui aux compositions, plus décoratives...
- 3- Plantez, recouvrez avec de la terre fine, tassez légèrement et adjoignez de l'engrais. Les paillages (films tissés ou bâches) qui conservent la fraîcheur du terrain, sont de bonnes solutions pour éviter de désherber...

La Vendée se mobilise pour le départ en 2004 du Vendée-Globe

La mise en liquidation judiciaire des biens de Philippe Jeantot devrait entraîner la vente du Vendée-Globe. Fédérée par le Conseil Général, la Vendée toute entière se porte candidate pour organiser en Vendée la course mythique, dont le départ est prévu le 7 novembre 2004.

des fonds publics et privés, a pour principal objectif que la course reste en Vendée, bien entendu, mais qu'elle continue également d'être accessible à tous. Cela passera notamment par le refus d'une exclusivité média, et le maintien de l'ouverture des pontons à tous ceux qui, avant le départ et à l'arrivée, souhaitent venir admirer les bateaux. "Cette SEM sera chargée de l'acquisition, mais également de l'organisation de l'événement", a indiqué Philippe de Villiers, ajou-

la voile". Des coureurs qui, dans leur grande majorité, ont fait connaître leur attachement au Vendée Globe et aux Sables d'Olonne.

Départ de la prochaine édition le 7 novembre 2004

Le Conseil Général va donc entamer les démarches avec le liquidateur pour procéder à l'acquisition du Vendée-Globe. Avec pour ligne d'horizon le 7 novembre 2004, date à

La Cour d'Appel de Poitiers a confirmé mardi 28 octobre dernier la mise en liquidation judiciaire des biens de Philippe Jeantot. Cette décision devrait entraîner la mise en vente du Vendée-Globe. Sitôt le verdict connu, Philippe de Villiers a annoncé que la Vendée se portait candidate au rachat. Une mobilisation de tout le département, pour conserver en Vendée un événement dont les retombées économiques, touristiques et médiatiques sont incomparables, aussi bien pour les collectivités que pour les entreprises.

La mobilisation de tout le département

Le projet est simple, et fidèle à cette cohésion vendéenne qui a si souvent permis de faire avancer tant de grands dossiers : une société d'économie mixte (SEM), constituée du Conseil Général à 53%, de la ville des Sables d'Olonne à 24% et d'un regroupement des trente plus grandes entreprises du département à 23%. La formule, qui associe



tant : "Le caractère mixte public-privé permettra de tourner l'événement entièrement vers les coureurs et de leur offrir un niveau de prestation jamais égalé pour une course à

laquelle la cinquième édition de la course partira des Sables d'Olonne, vers une nouvelle étape de cette grande aventure qui est, plus que jamais, celle de tous les Vendéens.

A831 L'avant-projet de la 3^{ème} autoroute vendéenne accepté

Le Ministère de l'Équipement a donné son accord pour "l'avant-projet sommaire" de la future autoroute, qui permettra de joindre Fontenay-le-Comte à Rochefort-sur-Mer (17) en 2008. Comme les deux autres autoroutes vendéennes, la réalisation et la gestion de l'A831 seront confiées aux Autoroutes du Sud de la France (ASF).



La nouvelle autoroute permettra de relier l'A83 à la côte de la Charente-Maritime, mais aussi de gagner vingt-cinq kilomètres sur le trajet Nantes-Bordeaux puisque le contournement de Niort par le nord (A83 puis A10) constitue, pour le moment, un important détour. L'A831 sera quant à elle reliée à l'A837 qui rejoint l'A10 à hauteur de Saintes.

Institut Supérieur de Santé Animale Cap sur Montaigu en 2005

C'est au quartier du Mail à Montaigu que l'Institut Supérieur de Santé Animale (ISSA) s'établira à partir de 2005. En effet, la formation, qui permet d'obtenir un diplôme d'Assistant de Cabinet Vétérinaire, est de plus en plus demandée : cette année, ils sont 85 à la suivre aux Établissements à La Roche-sur-Yon. Or les locaux sont insuffisants, d'autant plus que des projets de nouvelles formations sont à l'étude : délégué médical vétérinaire, formation de toilette animal, cursus dans la protection animale... Le nouvel établissement qui sera construit à Montaigu permettra d'accueillir jusqu'à 150 étudiants en



très proche de Nantes et que les deux principaux initiateurs de l'institut, qui sont toujours intervenants, y ont un important cabinet vétérinaire."

même temps et de créer ces nouvelles formations. Pour Lionel Barreteau, directeur du développement des Établissements, "Montaigu est une ville stratégique pour cette formation puisqu'elle est

En deux mots

■ Déviation des Epesses

La rocade du bocage continue son avancée dans l'est du département. Mi-octobre, le contournement des Epesses a été ouvert à la circulation. Trois kilomètres de déviation permettent d'éviter le centre de cette commune et donc de joindre Saint-Michel-Mont-Mercure à Chambreaud plus rapidement. L'objectif de la rocade du bocage est de désenclaver les communes entre Fontenay-le-Comte et Mortagne-sur-Sèvre en créant des contournements de communes et des tronçons de dépassement (trois ou quatre voies).

■ Dubreuil aux Essarts

La société Dubreuil vient de s'offrir une plate-forme logistique de 4 000 m² aux Essarts, à proximité des deux autoroutes vendéennes. La société de Belleville-sur-Vie compte y installer un centre logistique de pièces automobiles (Ouest Pièces Auto Logistique) pour améliorer son service de livraison vers ses clients : 11 concessions Peugeot et 1 500 garages répartis sur la région. OPAL emploie une soixantaine de préparateurs, téléphonistes et commerciaux.

70 hectares de balade aménagés à Saint Mars La Réorthe

Le Conseil Général aménage le bois des Jarries et la vallée du Petit Lay, à Saint Mars la Réorthe, pour protéger ces espaces naturels sensibles et les ouvrir aux promeneurs.

Saint Mars la Réorthe, poumon vert du Haut bocage. Il suffit de quelques pas effectués à la sortie du bourg pour se convaincre de la justesse de l'appellation. Entre bois et rivière, les sites de promenade en pleine nature sont en effet ici nombreux, qui attirent toute l'année les amateurs de balades. Pour renforcer l'attrait des lieux, le Conseil Général vient d'entreprendre l'aménagement du bois des Jarries

et de la vallée du Petit Lay. Des sentiers de randonnée vont ainsi être créés au cœur du bois, à destination des cavaliers, des promeneurs et des cyclistes, tandis qu'une



Un nouvel espace de promenade entre bois et rivière.

plate-forme en bois sera dressée sur une butte offrant une vue d'ensemble sur le haut bocage. Le long de la vallée du Petit Lay, des sentiers de promenade permettront de longer le cours d'eau, qui pourra être traversé grâce à la mise en place, dès le printemps prochain, d'un petit pont de granit. Tout au long du parcours, des bancs et des corbeilles seront aussi installés.

Une richesse écologique à préserver

Mais l'opération a également pour objectif de contribuer à la préservation du site. Dans le bois, il s'agit avant tout de conforter la diversité écologique, qui alterne zones boisées et landes à ajoncs. Un traitement en futaie irrégulière permettra ainsi de varier les essences locales (chênes, frênes...) et de conserver des arbres de tous âges.

La remise en état des berges du Petit Lay et d'une mare déjà existante favoriseront quant à elles la protection de la vallée, qui sera bordée par de nouvelles haies d'essences locales.

Institut Sport Océan Ouverture du nouvel institut

Les travaux de réaménagement de l'Institut Sport Océan viennent d'être terminés. Dressant fièrement leurs tourelles au sud de la baie des Sables d'Olonne, les nouveaux bâtiments de l'ISO constituent désormais une porte d'entrée remarquable pour la grande station balnéaire et un véritable support de communication pour le pays des Olonnes.

Jean-Louis Parent, directeur de l'ISO, rappelle les fonctions de l'institut situé entre la mer et le lac Tanchet : "C'est le premier

centre nautique des Pays de la Loire, qui, grâce à ses 90 lits, est aussi utilisé pour les entraînements des grandes équipes sportives (tous sports confondus). C'est aussi un cen-



L'Institut Sport Océan : le principal centre nautique de la région.

tre de formation qui délivre des diplômes nationaux et fédéraux". La rénovation, débutée il y a un an, a permis d'améliorer la qualité de tous ces services.

Bénévoles du Festival de Cugand Hommage rendu aux travailleurs de l'ombre

Les artistes qui ont participé cette année au Festival de Cugand ont eu leurs heures de gloire... Il était temps à présent de célébrer



Marcel Gauducheau entouré de Joël Caillaud et de Jean-Yves Martineau.

tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre de ce grand événement : les bénévoles. Une grande soirée leur a donc été consacrée le 2 octobre dernier à l'Hôtel du Département, occasion toute trouvée pour faire le bilan de l'édition 2003 qui a ravi cette année 22 000 spectateurs.

La reconnaissance des artistes

Après la projection d'un film sur le festival, Joël Caillaud, maire de Cugand et Jean-Yves Martineau, Président de l'Association des Amis du Festival, ont exprimé leur satisfaction devant la réussite de cette édition et rendu hommage à tous ceux qui s'investis-

sent pour organiser ce spectacle grandiose. Et le groupe corse I Muvrini, qui a clôturé le festival de cette cinquième édition, a également voulu prendre part à cet hommage en adressant à tous les bénévoles ces quelques mots repris par le conseiller général Marcel Gauducheau : "Nous voudrions vous dire combien nous sommes rentrés le cœur chargé d'échanges et de belles images!" Une marque de reconnaissance largement méritée par ces centaines de Cugandais qui oeuvrent chaque été pour la gloire du festival. Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, tous sont prêts à reprendre, en 2004, la route vers de nouvelles danses et musiques du monde...

Les Lucs-sur-Boulogne Début des travaux de l'Historial...

Devant plus de 400 personnes, le 22 septembre dernier, la première pierre de l'Historial a été posée par Philippe de Villiers et Paul Bazin. Le Président du Conseil Général a rappelé les grandes dimensions scientifiques, pédagogiques et touristiques de ce projet, sans équivalent en France puisque chaque objet sera mis en scène et que les visiteurs seront actifs au fil de leurs découvertes. A la fois très original et parfaitement intégré aux abords de la Boulogne, le bâtiment présentera en outre une toiture en végétation sur différents niveaux et des façades vitrées pour profiter du cadre magni-



fique... "Un Département ne vit que s'il accompagne son développement économique d'un développement culturel!" a conclu Philippe de Villiers. L'ouverture de cet immense bâtiment de 6 500 m² est prévue pour juillet 2005.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

La rigueur budgétaire, condition de l'efficacité

Le Conseil Général mène de nombreuses actions qui soutiennent le dynamisme et le développement équilibré du département. C'est vrai dans des domaines aussi divers et essentiels que l'offre culturelle, avec par exemple les Spectacles de Vendée, le désenclavement routier, l'aide aux personnes âgées, à laquelle nous venons de donner, avec le plan gérontologique, un nouvel essor, le développement du haut débit, ou encore la protection de l'environnement, qui passe notamment par la mise en place des contrats littoraux.

Toutes ces nombreuses actions peuvent être menées à bien grâce à une gestion rigoureuse du budget de l'Assemblée départementale. Cette rigueur est d'ailleurs la première des priorités, et elle permet à la Vendée d'être l'un des 20 départements qui maîtrise le mieux ses charges de fonctionnement et qui investit le plus.

Le souci de veiller à l'équilibre financier passe également, chaque fois que cela est possible, par la réalisation d'économies, en allégeant ou en supprimant des dépenses superflues. C'est particulièrement vrai dans le domaine des structures départementales, dont l'efficacité doit être sans cesse réévaluée afin d'éviter les doublons ou les pesanteurs administratives. C'est cette volonté qui conduit notamment le Conseil Général à créer le Vendée-Expansion, en fusionnant la SODEV et le Comité d'expansion. Cette réunion conduira en effet à alléger les coûts de fonctionnement de ces deux anciennes structures, mais également à proposer aux chefs d'entreprises un service plus réactif et simplifié, par la mise en place d'un guichet unique.

Le monde de l'entreprise exige, plus que tout autre, des solutions rapides, adaptées à un environnement en perpétuelle évolution. La Vendée est devenue un grand département économique parce qu'elle a su développer, par exemple avec les Vendéopôles, des outils conformes aux attentes des chefs d'entreprises. Le Vendée-Expansion répond aux besoins des années 2010 et est le gage de la compétitivité future de la Vendée.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Contre la pensée unique en économie comme en politique !

Cet article se limite volontairement à 1 629 signes (on a droit à 2 100) dans l'espoir qu'il sera imprimé en caractère suffisamment gros pour être lisible ! L'objet de cette tribune est en effet une information des Vendéens par les deux groupes politiques de notre assemblée.

La démocratie suppose la confrontation d'idées. L'économie, qui est loin d'être une science exacte, aussi. La France qui est un pays ancien a une histoire riche, des structures nombreuses. Et c'est vrai parfois il y a redondance, empilement, sédimentation des structures que l'on ne trouve pas dans les pays « neufs », type Québec par exemple.

En matière de structures d'appui au développement économique, on peut estimer qu'il y a pléthore : sociétés d'économie mixte, outils des collectivités locales, chambres consulaires, comité d'expansion, services internes aux collectivités locales, bureau d'études, etc. Oui la question d'une meilleure lisibilité, d'une plus grande cohérence peut se poser, mais cela mérite examen, débat puis décision par la majorité. Or, dans l'affaire du Comité d'Expansion, le débat devait avoir lieu, précédé d'un groupe de travail avec un membre de l'opposition. Tout cela n'a pas eu lieu ! Pourquoi ?

Cette façon de faire alimente toutes les suspensions, crédibilise l'idée selon laquelle tous les territoires de Vendée ne bénéficient pas du même appui de notre assemblée, et dans le cas d'espèce, est un moyen d'ôter toute influence à un membre de la majorité départementale, Mr Oudin, qui a le tort de ne pas appartenir au MPF !

Soutien aux personnes âgées 27 nouvelles actions pour mieux vieillir en Vendée



Le Conseil Général s'est engagé depuis plusieurs années pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Les récents événements climatiques qui ont touché cet été la France ont mis en évidence l'impérieuse nécessité de recréer une véritable solidarité de proximité avec nos anciens. Le nouveau programme départemental d'actions en faveur des personnes âgées prend en compte tous leurs besoins. Le point sur ces 27 mesures qui visent à améliorer, dans les cinq années à venir, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles.



40% du budget de la solidarité consacré aux personnes âgées

D'autre part, la Vendée dispose de près de 10 000 places dans 147 établissements, dont une quarantaine ont déjà obtenu le label E . H . P . A . D . (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

Grâce aux nombreux services de proximité essaimés sur son territoire, la Vendée dispose de nombreux atouts en matière de solidarité envers les personnes âgées. Elle possède en effet le réseau d'aide à domicile le plus dense de France puisqu'il couvre les 283 communes du département, grâce à l'action de plus de 120 associations et centres communaux d'action sociale (CCAS). Les Vendéens bénéficient aussi d'une couverture par les services de soins infirmiers bien supérieure aux moyennes régionale et nationale : 20,7 places pour 1 000 Vendéens de 70 ans et plus, contre 16,70 pour les Pays de la Loire et 15,55 pour la France.

Dépendantes), ce qui place le département au tout premier rang en France.

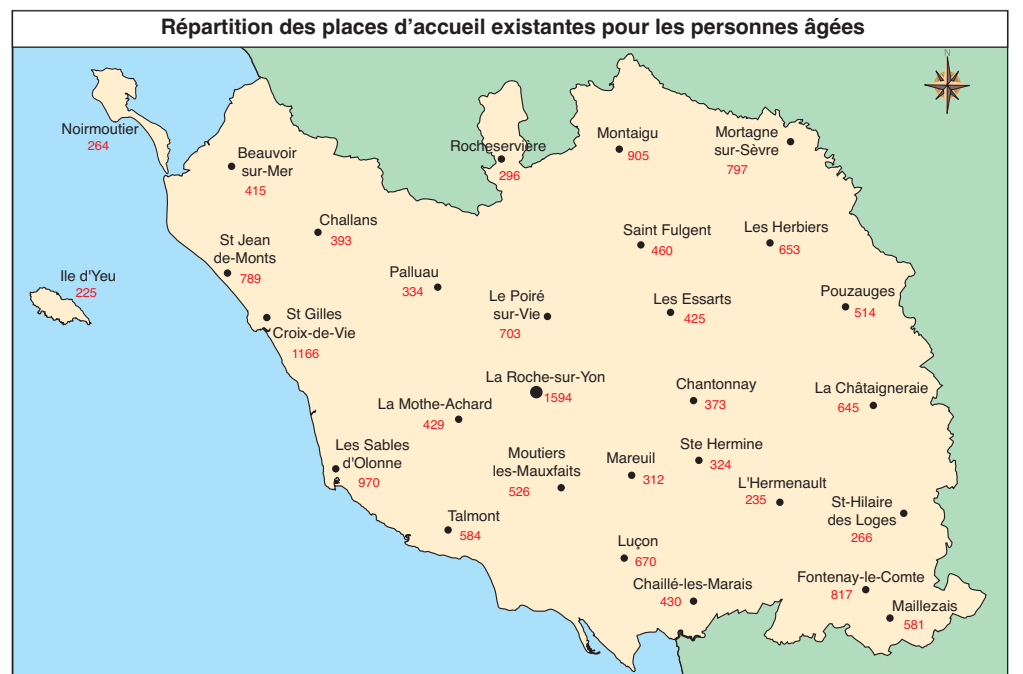
Enfin, le budget de la solidarité en faveur des personnes âgées est devenu cette année le premier poste des dépenses sociales du Conseil Général : 45 millions d'euros, soit 40% du budget de la solidarité, sont consacrés à la mise en place d'actions quotidiennes pour accompagner le vieillissement. A ce jour, plus de 11 000 Vendéens, âgés de soixante ans et plus, reçoivent chaque mois une allocation du Département.

Un outil de progrès

Face à ces chiffres encourageants, le Conseil Général a décidé d'amplifier son

effort. Pour ce faire, il vient d'adopter un nouveau programme d'actions en faveur des personnes âgées comprenant une série d'objectifs dont la mise en oeuvre est étalée sur les cinq années à venir. "Au travers de vingt-sept mesures concrètes, ce plan gérontologique départemental permet de mieux accompagner le vieillissement, soutenir les personnes âgées à domicile et proposer des solutions d'accueil diversifiées", précise Philippe de Villiers. Un programme qui vise en fait à permettre aux

personnes âgées d'exprimer leur choix de vie, à donner aux professionnels tous les moyens nécessaires à un travail personnalisé de qualité et à soutenir les familles qui doivent être en mesure d'occuper de manière efficace la place qui leur revient. Elaboré en étroite relation avec les responsables d'associations et de la DDASS, des directeurs de maisons de retraite, des gériatres et des médecins généralistes, ce grand programme est aujourd'hui un véritable outil de progrès au service de l'action.



Le plan gérontologique 2003 en chiffres :

45 millions : c'est le nombre d'euros que le Conseil Général consacre en 2003 aux personnes âgées.

628 : nombre de places prévues pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (unités spécialisées).

147 : nombre d'établissements pour personnes âgées existant aujourd'hui.

86 ans : c'est l'âge moyen des personnes vivant dans ces établissements.

9 798 : nombre de places en établissements pour personnes âgées.

24 : nombre d'établissements dans lesquels le Conseil Général finance des travaux d'amélioration en 2003-2004.

8 311 : nombre de bénéficiaires de l'ADPA au 15 septembre 2003.

Quelques grandes actions



1 Développer les actions de prévention du vieillissement.

2 Soutenir la création d'un site de dépistage, de diagnostic et de suivi de la maladie d'Alzheimer.

3 Accompagner le développement des réseaux et associations de soins palliatifs.

4 Développer un centre d'écoute pour lutter contre la maltraitance des personnes âgées.

5 Généraliser et développer les CLIC pour mieux couvrir le territoire et répondre plus efficacement aux besoins des usagers.

6 Prendre en charge de nouvelles aides pour l'accompagnement à domicile des personnes dépendantes (gardes de

nuit...etc) et aider à la formation du personnel intervenant à domicile.

7 Adapter les logements aux besoins des personnes âgées.

8 Lutter contre leur isolement et faciliter leurs déplacements.

9 Créer un observatoire gérontologique départemental.

10 Aider à la création de lits dans de petites unités de vie avec des subventions majorées.



11 Améliorer la qualité d'accueil en établissement, réhabiliter les bâtiments anciens, accompagner la remise aux normes de sécurité et d'hygiène.

12 Susciter l'émergence de nouveaux Cantous dans les zones géographiques les plus démunies.

13 Augmenter l'offre de places en accueil de jour et créer une aide aux frais de transports entre le domicile et l'établissement.

14 Créer de nouvelles places d'hébergement temporaire, notamment dans le sud Vendée.

15 Développer le réseau des familles d'accueil.



Maladie d'Alzheimer De nombreux projets pour une meilleure prise en charge

Du fait de l'évolution de la maladie d'Alzheimer vers un état progressif de dépendance, ce type d'affection représente aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Au travers de son plan 2003, la Vendée met en place une série de mesures pour améliorer le quotidien des personnes atteintes par cette maladie.

Un diagnostic de qualité de la maladie d'Alzheimer aussi précoce que possible est aujourd'hui indispensable. Il s'avère donc nécessaire de développer les sites où exer-



cent des équipes expérimentées mobilisant des compétences pluridisciplinaires. Il importe aussi de former les intervenants au domicile pour mieux accompagner les plus âgés et les inciter à consulter suffisamment tôt les professionnels médicaux qualifiés en cas d'apparition de troubles du comportement.

cent des équipes expérimentées mobilisant des compétences pluridisciplinaires. Il importe aussi de former les intervenants au domicile pour mieux accompagner les plus âgés et les inciter à consulter suffisamment tôt les professionnels médicaux qualifiés en cas d'apparition de troubles du comportement.

Devant un tel constat, le Conseil Général souhaite donc faire bénéficier chaque personne atteinte d'un accompagnement personnalisé au domicile ou en unité d'accueil adaptée, grâce à un projet de soins individualisés. D'autre part, l'entourage familial des personnes malades bénéficiera de mesures concrètes qui peuvent les soulager au quotidien, grâce à l'association Vendée-Alzheimer, aux CLIC, et au recours à l'hébergement de jour ou temporaire.

Préserver au maximum l'autonomie

Les établissements d'accueil des personnes âgées sont régulièrement confrontés aux problèmes posés par les personnes désorientées qui nécessitent des réponses adaptées et un personnel formé. Pour cette raison, les CANTOU (Centres d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles) ont été créés. Petites unités de vie de dix à quinze personnes, elles ont pour objectif de préserver le plus longtemps possible l'autonomie physique et psychique des personnes accueillies qui présentent une détérioration intellectuelle, des troubles de la mémoire, une désorientation dans le temps et dans l'espace, des troubles du langage et du comportement.



Elles sont un relais indispensable au soutien des familles.

Création d'une centaine de places

Actuellement, 141 lits de ce type sont disponibles dans toute la Vendée. Courant 2003 et 2004 viendront s'y ajouter deux projets : dix lits aux Essarts et deux unités de douze lits à Mortagne sur Sèvre, soit un total de 175 lits, tous rattachés à une structure d'hébergement pour personnes âgées. A moyen terme, d'autres projets permettront de modifier de manière conséquente l'offre de lits : 330 places au moins seront donc disponibles dans les cinq années à venir, sans compter les nouveaux projets qui pourront se dessiner d'ici là.

Adaptation des logements Des maisons qui facilitent le maintien à domicile

Un logement adapté est indispensable à un maintien à domicile de qualité. 80% des plus de 75 ans vivent à domicile et se trouvent donc particulièrement confrontés à la nécessité de réaliser des aménagements pour rénover leur habitat, mais aussi pour l'adapter lorsque la dépendance survient : élargissement des portes et couloirs facilitant l'accès des fauteuils roulants, adaptation des salles d'eau, dispositifs



facilitant les déplacements... En lien avec d'autres partenaires, le Conseil Général soutient différentes actions pour l'amélioration et l'adaptation des logements et participe en outre au financement du surcoût de la construction de logements adaptés à la dépendance dans les centres-bourgs, afin de permettre aux personnes âgées de se rapprocher des différents commerces et services qui y sont rassemblés.

Le Département triple la valeur des chèques-taxi

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, et tout particulièrement dans les zones rurales très éloignées des centres-bourgs, le Conseil Général avait créé il y a quelques années les chèques-taxi, qui permettaient aux personnes disposant de revenus modestes de pouvoir se rendre en taxi, là où elles le désiraient. Dans le cadre du plan gérontologique 2003, le Département a décidé de tripler la valeur de ces chèques et de les ramener ainsi à une valeur de 10€ l'unité, avec un carnet de douze chèques par an. Cela représente chaque année une somme de 120€ (soit 800 francs) de déplacement gratuit en taxi.



Des services de proximité pour faire reculer la dépendance

Une chose est sûre : mieux vaut tout faire pour permettre aux personnes âgées de conserver leur autonomie plutôt que de devoir agir pour compenser les dépendances et les incapacités. Des actions ciblées peuvent le permettre et passent notamment par le développement des services de proximité.

Le développement des services de proximité est mis en œuvre attentivement dans ce nouveau plan gérontologique 2003, grâce à un renforcement des services d'aide à domicile et à un grand programme d'aide à la construction, dans les centres bourgs, de petites unités de vie en milieu rural, grâce à une augmentation de 50% des subventions départementales.

Soutenir le maintien des commerces de proximité

Pour faciliter l'accès des personnes âgées aux services et lutter contre leur isolement, le Conseil Général est déjà fortement engagé dans l'aide à l'installation et au maintien de



petits commerces de proximité. S'y ajoute la mise en place d'actions concrètes telles que les chèques-taxi (cf encadré), l'aide au portage de repas à domicile grâce au financement de véhicules isothermes.

Le maintien à domicile est, depuis des années, un axe fort de l'action du Conseil Général. Ses effets se font sentir sur la moyenne d'âge dans les maisons de retraite

Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



“Il faut donner aux familles toutes les cartes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle”.

Quel est l'objectif de ce nouveau plan gérontologique ?

Nous mettons en place des actions très concrètes, qui touchent au cœur même de la vie quotidienne des personnes âgées. Les grands programmes globaux ne suffisent plus aujourd'hui, parce que l'augmentation de l'espérance de vie, et c'est une chance, multiplie les situations particulières. Les progrès réalisés en matière de dépistage et de soins renforcent en effet le nombre de personnes qui n'ont pas besoin d'une prise en charge très lourde, mais d'une simple amélioration de leur environnement. Cette attention portée au cas par cas a conduit à l'élaboration de la plupart de nos vingt-sept mesures : hausse de la valeur du chèque-taxi, aide à l'adaptation des logements, soutien aux commerces de proximité... Mais cela n'exclut pas les efforts pour le développement des places d'accueil. La Vendée en possède actuellement 10 000, réparties sur l'ensemble de son territoire, ce qui nous place parmi les tous premiers départements dans ce domaine.

Ce nouveau plan s'adresse également à l'entourage familial...

Oui, car s'il est une leçon à tirer du drame de cet été, c'est que la solidarité familiale ne joue plus aujourd'hui son rôle. C'est d'ailleurs moins vrai pour la Vendée qui maintient serrés, ici plus qu'ailleurs, les liens de la proximité. La mission des pouvoirs publics n'est pas de se substituer aux familles mais plutôt de les aider à assumer leurs responsabilités. Les réponses à apporter au vieillissement sont en effet complexes, et il est indispensable que les proches possèdent toutes les cartes suffisantes pour accompagner leurs anciens. Le plan gérontologique est là pour ça, qui proposera des formations aux proches et développera les foyers d'accueil temporaires et les systèmes d'aides à domicile, destinés à soulager momentanément les familles dans les périodes délicates à gérer.

(86 ans) et sur l'âge d'entrée des nouveaux résidents qui est de plus en plus élevé.

Une grande complémentarité des différentes prises en charge

Toutefois, domicile et maison de retraite ne doivent pas être opposés ni mis en concurrence : les seconds peuvent offrir des relais appréciables de prise en charge temporaire ou même journalière et faciliter ainsi le maintien ou le retour à domicile en soulageant les familles ou en favorisant le traitement d'une situation momentanément critique. Le Département veille, notamment grâce à son soutien aux CLIC, à cette indispensable coordination des aides afin d'organiser des réponses ajustées au plus près des besoins des personnes âgées et de leurs familles.

Lutte contre le cannabis

Un colloque lance l'offensive vendéenne

Suite au débat suscité par la rave-party qui s'est déroulée à la fin de l'été à La Roche sur Yon et les interpellations et condamnations qui s'en sont suivies, la Vendée a décidé de frapper fort pour faire campagne contre le cannabis. Une drogue pas si douce que ça...

A l'initiative de l'association APT 85 présidée par le juge Didier Gallot, un grand colloque sur la consommation et les méfaits du cannabis s'est tenu le 13 octobre dernier à la Chambre de Commerce de La Roche sur Yon. Histoire de remettre, sans langue de bois, les points sur les i.

Coup d'envoi d'une longue bataille

Pour ce faire, des intervenants de tous bords étaient réunis : officier de police judiciaire, Procureur de la République, pharmacien, médecin du travail, juge... pour marteler, chacun à leur manière un seul et même message : Il ne faut plus faire de différence entre drogues dures et drogues douces. "Il y a des consommations dures de drogues dou-

ces, des consommations douces de drogues dures... Il n'y a plus de distinction à faire ! La drogue quelle qu'elle soit est illicite, dangereuse et destructrice, c'est la seule chose



qui doit être dite" a lancé Philippe de Villiers à propos de ce qu'il appelle "la nouvelle peste". "Ce colloque est un point de départ d'une longue campagne de sensibilisation et de prévention parce que nous n'avons pas le droit d'abandonner notre jeunesse dans la déferlante du mensonge et de la lâcheté" a-t-il poursuivi. Des méfaits du cannabis au volant à la destruction du cerveau, de la consommation festive à la grave dépendance, des petits dealers de la place publique aux grandes ramifications mafieuses internationales, tout a été dit, chiffres éloquents à l'appui.

"Un département exemplaire"

Philippe de Villiers a également affirmé sa volonté de faire de la Vendée "un département exemplaire" en matière de lutte contre la drogue en soutenant au quotidien "tous ceux qui maintiennent l'ordre et sont chargés de rendre justice à qui de droit", en continuant la répression et en renforçant partout où cela est nécessaire "les actions de prévention, de vigilance et de pédagogie".



Didier Gallot, président d'APT 85 a conclu les débats : "le rôle fondamental des adultes est de protéger leurs enfants".

Pour toutes ces raisons, une grande campagne d'affichage (qui sera reconduite chaque année) a été placardée sur tous les abribus du département pour dire "Non au cannabis". Par la suite, des interventions dans les collèges et lycées se multiplieront afin de prévenir les jeunes Vendéens de ces graves réalités et les préserver toujours plus de ce fléau. La création, en Vendée, d'un établissement destiné à l'accueil de toxicomanes a également été évoquée. Une prise de conscience que le juge Didier Gallot voudrait générale pour que les adultes aillent jusqu'au bout du devoir qui est le leur : celui de protéger leurs enfants. Et pour que les jeunes réalisent "qu'à seize ou dix sept ans, même si on le croit dur comme fer, on n'est pas immortel"...

Ouest-France et le Teknival : une information incomplète

Les réactions de Ouest-France, à la suite de la condamnation des trafiquants du Teknival, ont été pour le moins étonnantes. Une complaisance envers les dealers qui revient à banaliser un trafic injustifiable.

Le 26 août dernier, trois jeunes (sur 120 interpellés !) étaient condamnés à des peines de prison ferme par le tribunal de La Roche-sur-Yon. Motif : usage et surtout trafic de drogue lors du Teknival organisé aux Oudairies deux jours auparavant. La décision de justice, rendue publique, était motivée en ces termes la décision : "Il s'agit non seulement de consommateurs de drogues dangereuses, mais également de revendeurs habituels de celles-ci". Des individus dont il fut prouvé à l'audience qu'ils ne disposaient d'aucune source de revenus officielle, pouvaient cependant "changer de véhicules sans problèmes apparents" et allaient de "festival techno en festival techno".

Des sanctions prévues par la loi française

Le 28 août, le quotidien Ouest-France donne sa version. Et titre de "lourdes peines" à l'égard de "profils de jeunes interpellés... qui n'évoquent pas la grande délinquance". Un intertitre de l'article pointe des "dérives sécuritaires", accordant ainsi une place de choix à des propos pour le moins excessifs. Et le journaliste de conclure à propos des condamnés : "Les envoyer, dès la première interpellation, dans des prisons déjà surpeuplées, n'est sans doute pas la solution idéale". Or, les trois jeunes condamnés ont été arrêtés avec, au bas mot, une centaine de cachets d'ecstasy, 410 grammes de résine de cannabis et 85 buvards de LSD. Des quantités dont il est difficile de penser qu'elles relèvent de la simple consommation personnelle. Sans compter que ces sanctions, quoi qu'on pense de la sévérité avec laquelle elles ont été appliquées, ne sont pas

sorties du chapeau du juge et figurent bien dans le code pénal.

Les faits, rien que les faits

On peut dès lors regretter que Ouest-France, qui tient en outre une position dominante dans le paysage médiatique vendéen, se permette de masquer la réalité en minimisant les faits incriminés. Rappelons que l'information se doit d'être au service de la vérité, et que Ouest-France, par son attitude pour le moins ambiguë, conforte indirectement l'activité des trafiquants... Ceux-là même qui détruisent chaque année la vie de milliers de jeunes et de familles et qui, comme tous ceux qui mettent sciemment en danger la vie d'autrui, doivent être mis hors d'état de nuire. Le Journal de la Vendée se devait de rappeler les faits, qui sont, en matière de journalisme, les seuls éléments à prendre en compte pour évoquer une décision de justice.

Colloque à Sallertaine Gestion des espèces exotiques envahissantes

C'est à la salle des Ormeaux, à Sallertaine, qu'aura lieu les jeudi 13 et vendredi 14 novembre le colloque intitulé "La gestion des espèces exotiques envahissantes". Echappées de bassins d'ornement ou d'élevages expérimentaux, ces espèces végétales ou animales sont, après l'activité humaine, la plus grande menace sur l'équilibre des rivières et des marais. Les deux journées d'information permettront de dresser un bilan de l'état de la colonisation en Vendée et dans les Pays de la Loire par ces différentes espèces et de proposer des solutions pour limiter ces peuplements indésirables.



Ceinture de sécurité Les cars scolaires bientôt tous équipés

Dans les prochaines années, les 550 cars affrétés par le Conseil Général pour le transport scolaire seront équipés de ceintures. Une mesure essentielle qui renforce la sécurité des enfants.

Aujourd'hui, sur les 550 cars affrétés par le Conseil Général pour le transport scolaire, environ 110, mis en circulation après 1999, sont équipés de ceintures de sécurité. A partir de cette année, dans tous ces cars équipés, la ceinture sera obligatoire et des contrôles auront lieu en plus des contrôles de carte. Et dans les prochaines années, le renouvellement du parc étant permanent, tous les cars disposeront de ceintures.

Une mesure de sécurité

Contrairement aux règles appliquées à la voiture, ce n'est pas le conducteur du car qui est responsable du bouclage de la ceinture de ses passagers mais le passager lui-même. Les enfants devront donc prendre le même

réflexe qu'en voiture en s'attachant à leur place. Cette nouvelle mesure de sécurité est importante puisqu'elle leur évite de se déplacer, de se faire projeter en cas de coup de frein brusque. Les cars de tourisme sont aussi concernés par ce décret du 9 juillet qui oblige les passagers à s'attacher. C'est d'ailleurs dans ces derniers que les accidents les plus graves ont lieu alors qu'ils sont extrêmement rares en ce qui concerne les cars scolaires puisque leur vitesse moyenne, compte tenu des nombreux arrêts, ne dépasse pas les 45 km/h.



En deux mots

■ Un nouveau bâtiment pour le collège Richelieu

Depuis la rentrée, le nouveau collège Richelieu de La Roche-sur-Yon est ouvert. Situés au Coteau, les 8 234 m² du nouveau bâtiment accueillent 550 élèves, 58 professeurs et 26 éducateurs et membres du personnel de service. L'établissement a été inauguré le samedi 11 octobre dernier devant près de 600 personnes, venus célébrer le nouveau tournant pris par une institution qui vit le jour à Luçon en 1856.

■ Tri des déchets : sacs jaunes pour le Pays Yonnais

Des sacs poubelles jaunes sont actuellement distribués aux habitants du Pays Yonnais. Un ramassage régulier, porte-à-porte, aura lieu pour ces sacs destinés à recueillir papiers et emballages. La Communauté de communes, instigatrice de cette nouveauté, compte ainsi améliorer le tri des déchets et éviter aux habitants des communes rurales de se déplacer jusqu'aux points de collecte.

■ Semaine d'animations autour des cinq sens

Du 12 au 22 novembre, l'association Enfance Famille invite adultes et enfants à replonger dans le plaisir des sens au cours d'une semaine d'animations organisées dans de nombreuses communes du canton de Mortagne sur Sèvre. Activités créatives, ludiques et culturelles placées sous le signe des cinq sens attendent donc les enfants de 3 à 11 ans ainsi que le spectacle "20 000 yeux sur la mare" (entrée 1,50 €), qui aura lieu le 16 novembre à 15 heures, salle du Verdier à Saint Aubin des Ormeaux.

Renseignements au 02 51 63 04 27.

Association Malte-Liban Vendée La Vendée au secours du Liban

Au Liban, un nouveau centre médical est en cours d'achèvement. L'opération a été menée grâce au concours de l'association Malte-Liban Vendée, qui oeuvre pour soulager les misères d'un pays toujours ravagé.

Il y a plus de dix ans était créée l'association Malte-Liban pour mobiliser des aides destinées à secourir les habitants d'un pays ravagé par la guerre. Onze centres médico-sociaux, construits en pleine guerre, y ont vu le jour pour permettre à plus de 250 000 actes médicaux d'être pratiqués chaque année.



La princesse de Lobckowicz, présidente de Malte-Liban, poursuit de nombreuses actions envers les plus défavorisés.

Le Liban appelle la France au secours

"Je ne te demande pas quelle est ta race ou ta religion, mais quelle est ta souffrance, disait Pasteur. Cette phrase reste inscrite sur les lèvres et surtout dans le cœur de chacun de nos médecins, religieuses et infirmières qui oeuvrent sur place" raconte la princesse de Lobckowicz (dont le mari est ambassadeur de l'Ordre de Malte au Liban) présidente de Malte-Liban, au sujet de cette terre où dix-sept confessions religieuses partagent les mêmes droits politiques. "Mon but aujourd'hui est d'appeler la France au secours, comme je continuerai de le faire tant qu'une paix globale ne sera pas signée au Moyen-Orient."

Un centre qui arrive à point nommé

Et la Vendée n'est pas restée sourde à cet appel. Il y a un an, l'association Malte Liban Vendée, présidée par Roger Hardy, a vu le jour et soutient activement l'Ordre de Malte au Liban. "L'association Malte-Liban Vendée est à préserver et à encourager parce qu'elle est garante d'une amitié sans cesse renouvelée entre deux nations sœurs" déclarait, il y a quelques mois, Philippe de Villiers, lors d'une soirée débat consacrée au Liban. Cette association soutenue par le Conseil Général achève actuellement la

construction d'un centre médical à Marjeyoun, dans le sud du Liban. Une structure qui arrive à point nommé dans cette région d'une extrême pauvreté, dans laquelle les fondamentalistes ont fait des ravages, une zone occupée depuis plus de vingt ans par Israël, et où les maladies cardiaques, du fait des tensions causées par la guerre, surviennent très fréquemment.

Un équipement médical de pointe

Equipé d'un matériel médical de pointe entièrement neuf, ce centre profitera, en toute gratuité, aux habitants des vingt villes et villages avoisinants, qui constituent la région la plus exposée et la plus isolée du Liban. "Avec l'Ordre de Malte, nous voulons être à la pointe du progrès en mettant à la disposition des populations libanaises les machines médicales les plus performantes. Nous n'agissons pas pour leur donner un sursis en les équipant avec un matériel de fortune" poursuit la présidente de Malte-Liban. "Nous voulons faire



Ce centre viendra renforcer l'action de l'unité médicale mobile déjà en place à Marjeyoun.

avancer vraiment les choses, repousser la misère, et c'est en débloquent des budgets conséquents que nous y parviendrons. Ce peuple a fait l'admiration du monde par son courage et se distingue de tous les autres par la dignité qu'il a toujours su conserver, envers et contre tout. Un jour, une libanaise me confiait : au Liban, nous n'avons pas de drames, nous avons des épreuves. Il faut prendre exemple sur ces hommes et ces femmes qui ne veulent pas s'avouer vaincus et continuent à placer tous leurs espoirs en la France. C'est un devoir pour nous de leur venir en aide".

Renseignements : 02 51 33 66 13

Une nouvelle maison de la solidarité départementale au Poiré-sur-Vie en 2004

Le Poiré-sur-Vie sera bientôt doté d'un nouveau centre médico-social, plus vaste, à proximité de la maison de l'enfance du canton.

Le Centre Médico-Social du Poiré-sur-Vie déménage. Les anciens locaux de la salle de la Martelle, devenus trop étroits, seront remplacés dès la mi-2004 par un nou-

veau bâtiment de 377 m², situé boulevard des Deux Moulins.

1 400 interventions par an

Cet agrandissement est avant tout motivé par l'activité importante de l'équipe de huit personnes du CMS, qui procède chaque année sur tout le canton à près de 1 400 interventions, sur place, mais également chez les particuliers. Un service très demandé par la population du canton, qui trouve dans cette "maison de la solidarité départementale", écoute et conseils sur des sujets aussi divers que le soin aux jeunes enfants ou l'aide aux personnes en difficultés. A noter que le nouveau bâtiment, qui comprendra seize bureaux et salles de réunions, sera tout proche de la maison de l'enfance du canton.



Le nouveau Centre Médico-Social, un centre d'écoute et d'aide en plein centre-ville.

Musique Espérance chante pour le Honduras

"Celui qui comprendra ma musique sera délivré des peines de ce monde", écrivait L.V. Beethoven.



C'est justement le pari qu'a fait l'association Musique Espérance en organisant, le 28 novembre prochain, un concert exceptionnel en faveur des enfants défavorisés du Honduras. A cette occasion, l'église romane de Sainte Quitterie de La Tardière accueillera donc à 20h30 une "balade baroque" entre l'Italie et l'Espagne, reprenant tour à tour les œuvres de Haendel, Stradella, Hidalgo ou Porpora...

Renseignements : 02 51 69 60 04
16 ou 13 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

Plan départemental 2003/2010 pour les collèges

Le Conseil Général vient de lancer un nouveau plan en faveur des collèges, pour la période 2003/2010. En voici les principales opérations.

Agrandissement et création

- 2004 : **Garcie Ferrande** à Saint Gilles, 100 places de plus.
- 2005 : **Collège Soljenitsyne** à Aizenay, ouverture du nouvel établissement.
- 2006 : **Charles Milcendeau** à Challans, 100 places de plus.

Modernisation (fin des travaux)

- 2004 : **Paul Langevin** à Olonne sur Mer, aménagement de l'atelier agent polyvalent de restauration.
- 2005 : **Jules Ferry** à Montaigu, modernisation de la demi-pension.
- 2005 : **André Tiraqueau** à Fontenay, modernisation de l'internat.
- Le Centre** aux Sables, rénovation du bâtiment d'externat.

- Edouard Herriot** à La Roche, reconstruction de l'équipement sportif.
- Molière** à Noirmoutier, modernisation de la demi-pension.
- Les Gondoliers** à La Roche, modernisation de la demi-pension.
- 2006 : **Jean Rostand** aux Herbiers, rénovation des espaces technologiques et des façades.
- Marais Poitevin** à Benet, modernisation de la demi-pension.
- René Couzinet** à Chantonnay, restructuration du service restauration et du pôle scientifique.
- P. M. France** à la Châtaigneraie, rénovation de la demi-pension.
- 2008 : **Beaussire** à Luçon, rénovation des façades et modernisation complète des locaux.
- Charles Milcendeau** à Challans, réaménagement des classes et rénovation complète de l'établissement.

Nouveau pôle technologique à Renoir

Le Conseil Général vient de créer un nouveau pôle technologique au collège Jean Renoir à La Roche-sur-Yon. Ce regroupement de trois salles permet aux élèves et aux professeurs de profiter d'un espace plus fonctionnel.

Trois salles, dont une nouvelle créée grâce à une extension. C'est la configuration qui a été choisie pour le nouveau pôle tech-



Michèle Peltan : "Dix nouveaux ordinateurs seront bientôt installés dans le collège".

nologique du collège yonnais Jean Renoir, opérationnel depuis la rentrée. "Cette réorganisation effectuée par le Conseil Général, à la demande de l'établissement, permet de mettre en commun le matériel utilisé dans cette discipline et évite ainsi des déplacements trop longs entre les différentes salles, jusqu'ici dispersées dans tout le collège", explique Michèle Peltan, conseillère générale de La Roche sud.

Dix nouveaux ordinateurs

Un réaménagement qui s'accompagnera d'ailleurs prochainement de l'arrivée de dix nouveaux ordinateurs, doublant ainsi le parc informatique de l'établissement. Ces équipements sont en partie financés par le Conseil Général, dans le cadre de son plan en faveur du développement des moyens de communication dans les collèges. Au total et pour tous les collèges de Vendée, 1,4 million d'euros sont investis entre 2002 et 2005 dans cette opération.

Stéphanie Gréau

La belle envolée d'une enfant de la balle

Originnaire de Commequiers, Stéphanie Gréau est aujourd'hui une sportive vendéenne qui perce sur le circuit international. Petit survol d'un début de carrière sans faille qui laisse présager d'excellents résultats dans les prochaines années.

Avec la 730^{ème} place au classement international (WTA), Stéphanie Gréau est à 19 ans la première tennis-woman vendéenne. Pour la petite commequéroise, tout a commencé à l'âge de sept ans, lorsque, un tantinet jalouse de son frère aîné, elle prit sa première raquette pour lui faire concurrence. Hélas, pour réussir au tennis, il ne suffit pas de tomber dedans quand on est petit... Mais, accro dès le début, Stéphanie est déjà prête à tout pour améliorer son jeu. Elle change même de collège afin de se rapprocher de son nouveau club de Saint Jean de Monts où elle se souvient très bien de son entraîneur : "Antoine Mouchard était comme un deuxième père pour moi. Souvent, je restais chez lui après mes entraînements".

Une histoire de famille

Quand elle dit deuxième père, Stéphanie mesure ses mots. Car ses parents ont toujours été à ses côtés, particulièrement dans



"Je suis trop gentille, je suis bonne en défense mais pas assez en attaque."

sa carrière tennistique. Toujours disponibles, à l'écoute, présents dans les choix difficiles... "Avec l'entraîneur et Stéphanie, nous formons une véritable équipe" explique son père, Lionel Gréau. Ainsi soutenue, l'adolescente intègre en 2000 une seconde "sport-études" à Nantes où elle rejoint le pôle espoir de la Jonelière. Parmi

les temps forts de cette année, Stéphanie évoque avec émotion sa sélection en équipe de France pour les championnats d'Europe par équipe "Difficile de gérer son stress quand on revêt le maillot tricolore !" Ses deux idoles sont alors Graff et Edberg. "Des joueurs fair-play, offensifs, excellents volleyeurs... La classe non ?" De plus en plus mordue, elle suit sa première par correspondance et, grâce à un entraînement soutenu, passe de -4/6 à -30 au classement français sous la houlette de l'entraîneur yonnais Pierre Garnier. Elle retourne à l'école pour passer son BAC S, mais n'en reste pas moins une graine de championne puisqu'elle s'octroie la deuxième place du championnat de France junior.

Objectif : devenir professionnelle

BAC en poche, Stéphanie part à Aix-Provence où elle s'est inscrite à la Société Tennis Développement. Son objectif : percer sur le circuit WTA. "Pour commencer à gagner ma vie, il faut que j'arrive dans le top 150... Cette année, j'ai participé à environ 30 tournois dont 20 internationaux... Je m'entraîne entre quatre et six heures par jour". La seule formule pour arriver à un tel niveau dans ce sport complet qui allie phy-

sique, mental, tactique et technique. "C'est un métier-passion dans lequel je prends vraiment du plaisir... C'est bon de voir ses efforts à l'entraînement récompensés sur le court". Aujourd'hui, en recherche d'une nouvelle structure plus personnalisée,



Stéphanie axe son entraînement sur le jeu offensif au filet. "Je suis trop gentille : bonne en défense ou en contre-attaque, mais pas assez en attaque". Enfin, la Vendéenne s'adresse aux plus jeunes qui voudraient la suivre "Il faut se faire plaisir, doser la quantité d'entraînement pour ne pas être dégoûté, et bien sûr, beaucoup travailler".

A l'école du cirque Rech Junior

Du 13 au 18 octobre, le cirque Rech Junior était à la Châtaigneraie pour mettre en place une école du cirque qui a permis à de nombreux enfants scolarisés en primaire de passer du public à la scène... Inoubliable !

Le Conseil Général poursuit son investissement auprès des enfants pour leur faire



découvrir les coulisses du cirque. Après les journées du cirque qui, sur les cantons de Luçon et Montaigu, ont remporté un réel succès au printemps, place à "l'école du cirque". A la Châtaigneraie, les enfants n'ont pas passé qu'une seule journée pour découvrir la vie du cirque, mais une semaine entière pour monter un spectacle. Une immersion complète avec deux heures d'entraînement le matin, trois l'après-midi et une de plus facultative pour les accros !

Face au public après une semaine

L'objectif n'est pas que les enfants repartent avec un nez rouge, mais qu'ils découvrent la complexité des numéros du cirque et la volonté nécessaire pour les

réaliser. Le cirque Rech Junior est habitué à accueillir des enfants pour ce type d'activités. Les clowns, jongleurs et autres trapézistes savent les entraîner sur des numéros qui demandent du travail mais qui sont réalisables à la fin de la semaine devant parents, amis et enfants des autres classes qui n'ont pas participé à cette semaine. "C'était émouvant de voir notre fils applaudi sur scène. Il ne nous a parlé que de ça durant toute la semaine, et c'est vrai que le résultat nous a impressionné" confiait une maman à la sortie du spectacle. "C'est un plaisir pour nous de faire découvrir notre métier, notre passion et de revaloriser l'image du cirque pour des enfants qui ont déjà tout vu à la télé mais n'ont pas mesuré la difficulté de notre art" commente Monsieur Rech père. La prochaine escale du cirque Rech, qui aura lieu sur le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie du 3 au 8 novembre, sera aussi clôturée par un spectacle ouvert au public.

En deux mots

■ Bertrand Vincendeau : champion de France de moto cross

A 27 ans, le Prouantais Bertrand Vincendeau vient d'atteindre la plus haute marche du circuit national de moto-cross. Aux commandes de son buggy, il s'est imposé le 21 septembre sur le circuit de Bourges. Le Vendéen champion de France dédie cette victoire à ses proches et à ses partenaires.

■ Hugo Reyne installe un pôle baroque à la Chabotterie

Hugo Reyne, l'un des plus grands spécialistes de musique baroque, élit domicile en Vendée. Séduit par le logis de la Chabotterie, il y installe son ensemble mondialement connu "La Symphonie du Marais". En plus de la programmation du Festival de Musique Baroque, la Symphonie du Marais donnera des concerts dans toute la Vendée et des projets d'ateliers pédagogiques ou de formations se mettront en place.

■ La Vendéenne, un honneur pour la Vendée

L'équipe La Vendéenne, championne de France de Rink Hockey, a été félicitée à l'Hôtel du Département. En 45 ans d'existence, c'est la huitième fois que cette équipe accède à la plus haute marche du podium national. La Vendéenne est un club en très bonne santé puisque 190 licenciés sont répartis en une dizaine d'équipes. Des résultats et un dynamisme qui font honneur à la Vendée et renforcent sa dimension de département champion pour la pratique sportive.

2003, année faste pour l'ASL Beaufou

Le club de tennis de table de Beaufou ne cesse d'accumuler les titres de gloire depuis ces derniers mois. Premier au Promo-Club des Pays de la Loire, vainqueur du challenge



Sandy Rocheteau, étoile montante de l'ASL Beaufou.

départemental organisé par le Crédit Mutuel Océan, l'ASL Beaufou vient surtout d'entrer en fanfare dans la cour des grands, en s'offrant une envergure nationale.

Premier coup d'éclat, la participation de l'étoile montante du club, Sandy Rocheteau, aux derniers championnats de France des équipes régionales jeunes. Résultat des courses, Les Pays de la Loire remportent la mise. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'équipe première masculine du club vient d'accéder au niveau national. En Vendée, seul le club de La Ferrière fait aussi bien. Ces résultats, l'ASL Beaufou les doit à la qualité de ses joueurs, mais bien plus encore à l'esprit qui anime le club depuis des générations. Un long et patient travail en direction des plus jeunes, qui fait de l'ASL l'un des meilleurs viviers des futurs champions vendéens.

Recettes traditionnelles de Vendée

On connaissait la moquette et la brioche vendéennes, le canard de Challans, les moules de l'Aiguillon, la bonnotte de Noirmoutier... Mais la gastronomie traditionnelle de Vendée ne s'arrête pas là. Pour preuve, l'AIPPV a eu la bonne idée de publier le magnifique recueil de recettes de Lise Bésème-Pia. Saupoudré d'anecdotes croustillantes, d'illustrations savoureuses et colorées et de clichés du temps passé, cet ouvrage retrace le parcours des cinquante recettes les plus représentatives de la tradition populaire vendéenne. De l'océan au bocage, du marais breton au marais poitevin, ce livre est aussi une longue promenade à travers les paysages typiques des terroirs de Vendée. Régaler pour les yeux et splendeur pour la bouche, ces recettes donnent, au fil des pages, mille et une bonnes idées pour réussir tour à tour salicornes au vinaigre, semoules de millet ou tendres foutimassons...



a g e n d a

Spectacles de Vendée en novembre

Demandez le programme !



Jeane Manson et le Broadway's Gospel

Un duo de choc

On l'a connue au cinéma, au théâtre, à la télévision, en écrivain, en album solo... Et voici que Jeane Manson revient, mais pas toute seule cette fois-ci puisque elle a amené avec elle le fabuleux Broadway's Gospel, qui a accompagné les plus belles voix du Gospel américain, Linda Lee Hopkins, Roy Robi ou Clyde Wright. Ce groupe, composé de catholiques et de protestants, revisite avec une joie qui semble contagieuse les standards du répertoire Gospel, les éternels O When The Saints ou Oh Happy Days, et interprète, avec tout autant de conviction, des textes moins connus pétris de l'univers blues et de la musique soul. Un ensemble qui dégage une énergie et une chaleur incomparable pour un concert hors du commun.

14 novembre à Luçon

Oscar et la dame rose
d'Eric Emmanuel Schmitt
Réservations au 02 51 56 16 79

23 novembre à Montaigu

Concert de l'Orchestre National des Pays de la Loire
Réservations au 02 51 09 21 21

25 novembre à La Châtaigneraie

A chacun sa vérité
de Luigi Pirandello
Réservations au 02 51 52 62 37

27 novembre à Talmont

28 novembre aux Epesses

Jeane Manson et le Broadway's Gospel
Réservations
Talmont au 02 51 90 65 10
Les Epesses au 02 51 57 31 30

Samedi 15 novembre

En souvenir de Fabrice Salanson

Créé en janvier 2003, le fan-club de Fabrice Salanson a, en moins de quatre mois, dépassé la centaine d'adhérents. Après la dramatique disparition en juin dernier du cycliste de l'équipe vendéenne Brioches la Boulangère, son fan-club voulait lui rendre hommage en organisant une randonnée de cyclotourisme. Le lieu qui s'imposait était bien sûr Landeronde où le jeune coureur s'était installé à son arrivée dans l'équipe Vendée U. "La randonnée traversera les communes qu'il appréciait, où il avait des amis... Je pense que ça lui aurait plu." explique Nicolas Malidin, un des organisateurs de la randonnée. Ce sera une manifestation conviviale qui nous permettra de nous rappeler les bons moments passés avec lui". Les inscriptions se feront sur place à partir de 12h00 (3€), et la randonnée sur route, débutera à 13h30. Famille, amis, supporters... Tous seront présents pour partager ce grand moment.



Renseignements : 02 40 39 79 80

Du 28 novembre au 5 décembre

Eperluette à Chantonay

Festival contes & musiques

Le festival de contes et musiques "Eperluette" aura lieu cette année du 28 novembre au 5 décembre à la salle des Congrès de Chantonay. Contes à croquer des ogres, fragments d'épopée Touareg, balade musicale et contée à la grotte des Farfadets... De nombreux spectacles réuniront conteurs et musiciens, chevronnés ou issus de la nouvelle génération. "L'alliance de ces deux formes d'expression est une piste de travail sans fin, permettant une grande recherche artistique" explique Isabelle Moinet, adjointe aux affaires culturelles de la commune de Chantonay.

Exposition-spectacle

Toute la commune vibrera au diapason de ce festival puisqu'une exposition-spectacle intitulée "La ronde des sorcières" sera visible tous les jours à l'Aquarium et que des "Apéros-contes et musiques" auront lieu aux Halles, au Café des Sports, au Touchegray...



Renseignements : 02 51 46 83 16

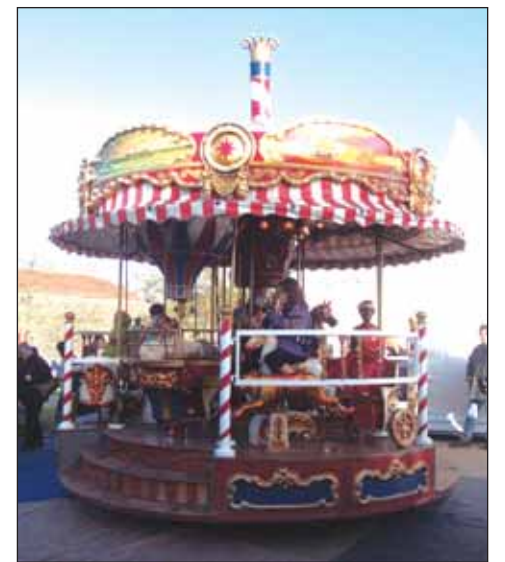
Les 29 et 30 novembre

La Chabotterie lance les Noëls de Vendée

C'est à la Chabotterie qu'aura lieu le premier marché de Noël vendéen les 29 et 30 novembre. Place aux exposants mais surtout aux artistes, heureux de partager leur passion. Ils seront 25 artisans d'art à présenter bougies sculptées, luminaires et autres santons... Un maître brodeur fera même des démonstrations sur son ancien métier à broder. La galerie gourmande, animée par dix artisans de bouche, sera achalandée des meilleurs mets artisanaux : foie gras, muscadet, brioches de Noël, marrons cuits, confiseries à l'ancienne... Amis gourmands bienvenus ! Enfin, la Chabotterie garde sa qualité de site familial puisque sept artisans pour enfants rejoindront leurs confrères pour présenter puzzles, jeux traditionnels en bois, ou gommages magiques. Un magnifique carrousel en bois fera tourner les moins frileux pendant que les autres pourront profiter à l'intérieur de jeux d'équilibre, de patience, de stratégie ou encore participer à l'atelier proposé par l'Ecole du Patrimoine. Vins ou chocolats chauds, sandwichs... Tout est prévu

pour que cette visite à la Chabotterie soit des plus mémorables.

Tarifs : 3 €, gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements : 02 51 42 81 00
Ouverture : le 29 novembre de 9h30 à 18h et le 30 de 10h à 19h.



En deux mots

11 novembre : Marche et VTT à volonté à St Mars-la-Réorthe

Randonnées VTT de 20 à 60 kilomètres ou randonnées pédestres de 9 à 32 kilomètres : les sportifs de tous les niveaux apprécieront ce panel complet de courses au cœur du bocage. Rendez-vous est donné à partir de 7h30, salle Clemenceau à Féole (près de St Mars-la-Réorthe). Un repas sera servi à l'arrivée (4,5 € ou 5 € sur place).

Renseignements : 02 51 27 81 52. Tarifs courses : de 2 € à 6,50 €.

15 novembre : Trompes de chasse à Saint Sigismond

La société de trompes "Les échos de Vendée" se produira en l'église de Saint Sigismond pour un concert, qui débutera à 20h30 et sera donné en l'honneur de la fête de la chasse.

Réservation : 02 51 52 91 82. Tarifs : 7 € ou 8 € sur place.

20 au 23 novembre : Colloque sur la chanson au Poiré-sur-Vie

Le colloque "Chansons en mémoire - mémoire en chansons" en hommage à Jérôme Bujeaud, réunira salle de la Martelle des grands chercheurs de Paris, de Belgique, du Canada... Des animations s'intercaleront : concert des Sonnurs jeudi (20h30), Le Duo Bertrand vendredi (20h30), samedi concours de chant (14h30), bal à la goule (21h00) et dimanche, marche chantée (10h00), concert des 31 meilleurs chanteurs vendéens (15h00). Renseignements et tarifs : 02 51 81 82 60.

15 au 23 novembre : Exposition sur l'Algérie à St Fulgent

L'Union Nationale des Combattants du canton de Saint Fulgent organise une exposition gratuite. Dans la salle du conseil de la Communauté de communes, seront exposés objets militaires, photos, tenues... Les anciens combattants du canton seront présents pour témoigner de ce passé souvent douloureux. Renseignements : 02 51 42 60 81

23 novembre : Championnat de cyclocross au Poiré-sur-Vie

Le championnat départemental de cyclocross, qui réunira les meilleurs cyclistes vendéens de cette discipline, se déroulera cette année au Poiré-sur-vie, sur le site du Moulin Elise. La première course, effectuée sur un circuit de 2,8 kilomètres, sera celle des cadets, dames et juniors à 14h00. Suivront à 15h30 les espoirs et les seniors.

Renseignements : 02 51 06 40 95

2 décembre : Concert de l'orchestre de Vendée à Montaigu

Ce concert rassemblera à la salle des fêtes de Montaigu, 28 musiciens sur des instruments à vent, des cuivres et des percussions. Au programme, Sérénade n°11 de Mozart, Six Miniatures de Ligeti, Suite opus 4 de Strauss, Petite symphonie de Gounod, Marche funèbre de Wagner et Fanfares liturgiques de Tomasi.

Tarif : 8 €, 5 € pour les abonnés. Réservation : 02 51 46 45 45

Exposition Dabin à l'Hôtel du Département "Je ne décris pas, j'évoque"

On entre dans l'univers baigné de réalité et trempé d'imaginaire de Joël Dabin en découvrant ses tableaux. Fauvisme, abstrait, expressionnisme... Oui et non ! Pour faire découvrir ou redécouvrir l'œuvre de l'artiste, qui fête ses quarante-cinq ans de peinture, le Conseil Général lui consacre une exposition du 8 novembre au 18 janvier à l'Hôtel du Département.

De la fougue, des couleurs chaudes, du rythme, du mouvement... l'œuvre de Joël Dabin, c'est tout ça. Une lumière qui s'impose et qui, plus qu'autre chose, prend le pas sur le dessin. Des tableaux qui de l'art abstrait gardent bien l'influence mais qui deviennent pourtant image, paysage, personnage... Les peintures de Dabin sont le reflet



de l'ardeur qu'il leur a consacrée : là où certains caressent la toile, poil après poil de fins pinceaux, lui s'éclate, explose, troquant les outils traditionnels contre des brosses, des couteaux ou ses dix doigts qui restent en fait les meilleurs des instruments. Il ne colore pas, il pigmente. Il pimente, il mélange, il juxtapose, noyant les fibres de sa toile sous des glacis légers ou de lourds empâtements, faisant flirter tour à tour les surfaces fines avec les granuleuses. Des peintures à l'huile pourtant jamais huilées, jamais lisses, résolument instinctives et modernes qui, sans tout dire, parviennent à évoquer, à suggérer, pour laisser libre cours au monde imaginaire.

les petits rougets, les peintres...". La liste est longue des pays qui par la suite accueilleront l'artiste et l'inspireront. Etats-Unis, Russie, Maroc, Andalousie... Et la Vendée, où l'artiste séjourna douze années de son enfance avant de partir à Nantes où il terminera ses études et s'installera. "Vous savez, j'aime la lumière de la Vendée depuis toujours. C'est elle aussi qui me fait revenir".



Une fascination pour les costumes

C'est dans les années 70 que le style de Joël Dabin prend un tournant décisif. Son succès en tant que décorateur et costumier de théâtre va rejaillir sur sa peinture. Il réalise plus de vingt scénographies et entame, en 1967, une collaboration de dix années avec le Théâtre des Pays de la Loire, dirigé par Jean Guichard. Sa première scénographie, "Le Cid", est restée dans les annales. C'est à cette époque que sa peinture devient plus évocatrice et parfois à la frontière de l'abstraction. Dabin trahit sa fascination pour les costumes et les mises en scène. Le Capitan, Le Maharadja ou Tartarin sont des tableaux où l'artiste peint des per-

sonnages très théâtraux. En 1973, il se lance aussi dans des œuvres monumentales qu'il réalise aussi bien dans des églises (vitraux à Mouais...), que dans des écoles (mosaïque à La Turballe...) ou des centres commerciaux (peinture murale à Saint Nazaire...). Enfin, les œuvres de l'artiste ont parcouru le monde au fil de ses galeries qu'il présente jusqu'à cinq fois par an. Le style hors norme de Joël Dabin est aujourd'hui universel, comme s'il avait su trouver un langage compris de tous. Ses nombreuses œuvres ont conquis aussi bien les Américains que les Russes ou les Hollandais. Mais c'est en Vendée qu'il est revenu le plus souvent et c'est notre département qu'il choisit encore cette année pour fêter son quarante-cinquième anniversaire de peintre.

"La lumière de la Vendée me fait revenir"

C'est en 1951 que Joël Dabin entre à l'école des Beaux-Arts de Nantes. Il y suit une formation académique et ses premières expositions dévoilent des peintures figuratives, tel "Le Port de la Rochelle", où l'on distingue clairement les bateaux à quai et la sortie du port entre les deux tours. Son premier voyage n'est pas touristique... En 1957, il part pour deux ans faire son service militaire entre le Maroc et l'Algérie. Il en ramène des couleurs chaudes, inondées de lumière et un goût pour la quête de nouveaux territoires et de nouvelles rencontres qui ne cessera de s'accroître. Comment ne pas citer ici l'Espagne, destination alors prisée par les Français, qui lui inspirera de nombreux tableaux de tauromachie, de picadores ou de marchés andalous... "J'aime tout de l'Espagne", dira-t-il. "Les paysages, le sol, la culture, l'eau chaude,



Interview



Pour vous, cette exposition, c'est un retour en Vendée ?

Oui, c'est un retour en Vendée et j'en suis très heureux. Vous savez, la Vendée, c'est toute ma jeunesse : j'y ai passé mes quatorze premières années. La Roche-sur-Yon n'était alors qu'un gros bourg pris entre des boulevards. J'ai une foule de souvenirs et des images plein la tête de cette époque-là... Mais en réalité, depuis mon départ pour Nantes où mon père avait été nommé, je n'ai pas arrêté de revenir en Vendée.

Pourquoi êtes-vous revenu si souvent ?

Au début parce que mes parents y avaient gardé des amis et que nous y passions des vacances. Ah ! J'ai un souvenir extraordinaire de la couleur du sable. Je me souviens : on allait en vélo pour la journée aux Sables d'Olonne avec mes parents et des amis. Il y avait une atmosphère et des relations très particulières que j'ai un peu retrouvées plus tard en Espagne, à Péniscola.

Aujourd'hui, vous peignez dans le souvenir de vos impressions ?

Exactement. Je peins comme je me souviens. Je suis un instinctif : il me faut tout un monde d'émotion et d'imagination. Et bien que je sois un peintre plutôt figuratif, je ne suis pas un peintre de la description. J'évoque. J'éprouve des sensations en regardant et j'aime me souvenir en peignant.

Extrait de l'interview J. Dabin "Passions et silences" publié au catalogue de l'exposition.

Rétrospective de l'œuvre de Joël Dabin

Du 8 novembre 2003 au 18 janvier 2004, plus de cent tableaux de Joël Dabin seront exposés à l'Hôtel du Département, dans une rétrospective organisée à l'occasion des quarante-cinq ans de carrière du peintre. Au fil des tableaux, on pourra découvrir l'évolution des peintures de Joël Dabin qui se veut toujours le peintre de la réalité mais qui a évolué d'une œuvre très descriptive à une peinture plus évocatrice, à la limite parfois de l'abstrait.

L'entrée dans l'Hôtel du Département est gratuite et possible du lundi au vendredi matin (9h00 à 13 h00) et après-midi (14h00 à 18h00).



Les samedis, dimanches, jours fériés, 26 décembre et 2 janvier, elle sera ouverte l'après-midi et les 24 et 31 décembre le matin. Des visites commentées sur rendez-vous permettront de mieux découvrir l'œuvre de Joël Dabin et des animations scolaires seront organisées.

Renseignements : 02 51 34 48 48